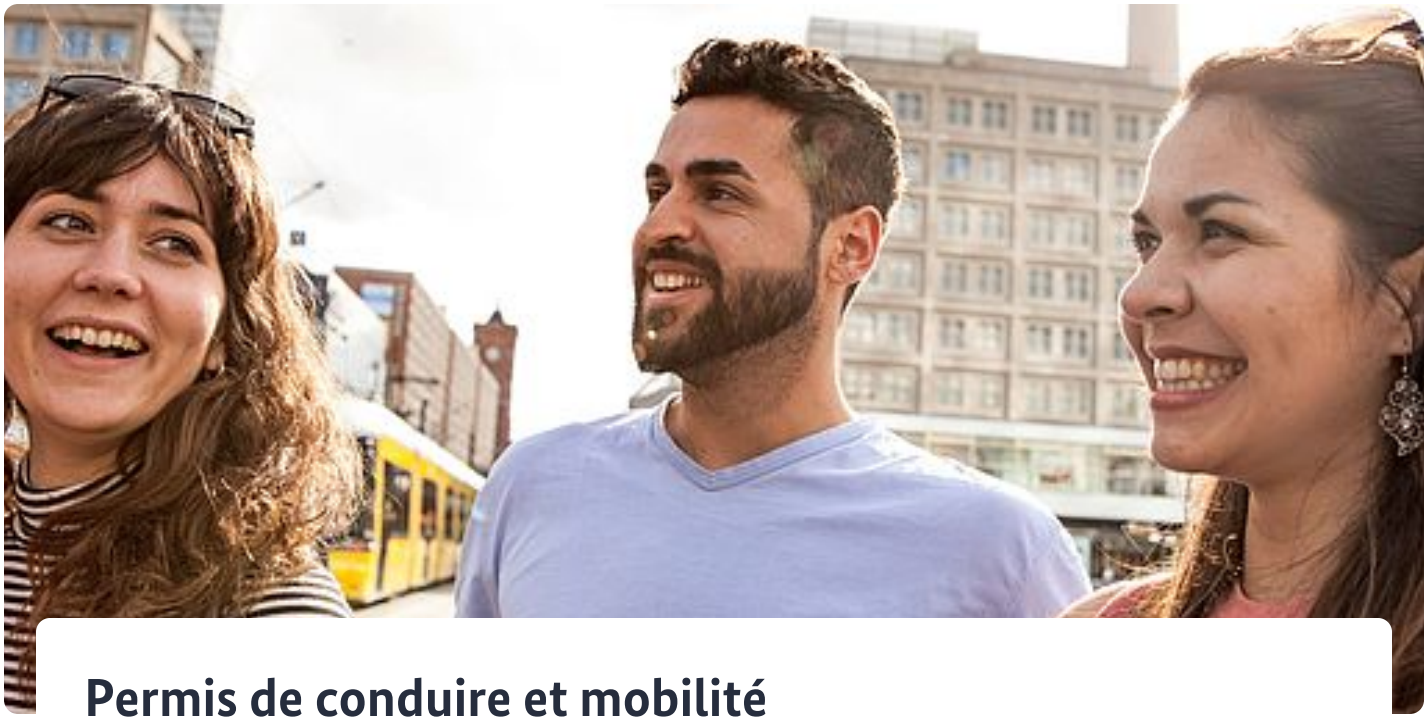

Permis de conduire et mobilité

Vous avez obtenu votre permis de conduire en dehors de l'Allemagne ? Vous trouverez ici toutes les informations dont vous avez besoin pour prendre le volant en Allemagne.

Conduite automobile : mon permis de conduire est-il valable en Allemagne ?

De nombreuses personnes en Allemagne possèdent leur propre voiture, mais celles qui ne souhaitent pas avoir leur propre voiture peuvent aussi en louer une facilement si besoin grâce à l'autopartage.

Autopartage et sites de covoiturage

Dans les villes, il existe de nombreuses offres d'autopartage de différents prestataires. Pour les réservations, vous avez besoin de l'application correspondante. L'autopartage permet d'économiser des frais courants tels que les assurances, les taxes sur les véhicules ou les places de stationnement et contribue à la protection de

l'environnement. Outre les trajets courts en ville, vous pouvez également louer des véhicules pour une longue durée et les rendre dans d'autres villes.

Si vous ne souhaitez pas conduire vous-même, vous trouverez également différents sites de covoiturage sur Internet. Le covoiturage peut également être utilisé pour de longs trajets et peut souvent encore être réservé spontanément. C'est justement pendant les week-ends et les jours fériés que les prix des billets de bus longue distance et de la Deutsche Bahn augmentent si l'on ne réserve pas à l'avance.

Permis de conduire

Si vous avez déjà un permis de conduire de votre pays d'origine, les règles varient selon le pays.

Permis de conduire de l'UE, du Liechtenstein, de la Norvège et de l'Islande :

Votre permis de conduire est valable sans restriction. Vous ne devez rien faire modifier ni l'échanger.

Permis de conduire d'un autre pays :

Avec votre permis de conduire, vous pouvez conduire en Allemagne pendant **six mois** (à partir du jour où vous avez déclaré votre domicile en Allemagne). Pour presque tous les pays d'origine, une traduction officielle de votre permis de conduire en allemand est également nécessaire. Après ces six mois, vous aurez besoin d'un permis de conduire allemand. La question de savoir si vous devez repasser un examen de conduite en Allemagne dépend du pays dans lequel vous avez obtenu votre permis de conduire. L'autorité locale compétente est le **service des permis de conduire**. Pour obtenir un permis de conduire allemand, vous devez également toujours présenter un test de vision valable et une attestation de participation à un cours de premiers secours.

Vous trouverez **ici** de plus amples informations sur la validité des permis de conduire étrangers.

Si vous souhaitez obtenir un permis de conduire en Allemagne, vous devez vous rendre dans une auto-école et y passer un examen théorique et pratique. Les frais varient en fonction du nombre d'heures dont vous avez besoin avant l'examen et si vous réussissez les examens du premier coup. Il y a toutefois un nombre d'heures obligatoires que vous devez effectuer.

Vous avez votre propre voiture ?

Immatriculation

Vous devez faire immatriculer votre voiture auprès d'un **Service d'immatriculation des véhicules** (Zulassungsbehörde). Pour cela, vous aurez besoin de votre carte grise (Fahrzeugschein) et de la police d'assurance de votre voiture. Si vous amenez votre voiture de l'étranger, renseignez-vous auprès de l'autorité chargée de l'immatriculation des véhicules pour savoir si vous avez besoin d'autres documents.

Contrôle technique (contrôle technique périodique)

Outre l'immatriculation, chaque voiture en Allemagne doit passer tous les deux ans ce que l'on appelle le contrôle technique (Hauptuntersuchung - HU). Un autocollant (vignette) sur votre numéro d'immatriculation (plaque d'immatriculation) indique la date du prochain contrôle technique. L'examinateur de l'organisme de contrôle officiellement reconnu (p. ex. DEKRA) ou du centre de contrôle technique (p. ex. TÜV) examine la sécurité routière ainsi que le comportement de la voiture en matière de gaz d'échappement et d'émissions. Vous devez faire procéder à ce contrôle et le payer. Si votre véhicule présente des défauts, ceux-ci doivent être réparés avant de pouvoir obtenir une nouvelle vignette pour votre voiture.

Assurance

Il existe différents types d'assurance pour votre véhicule.

- En Allemagne, chaque voiture doit avoir une **assurance responsabilité civile** automobile. Cette assurance couvre les dommages si vous êtes responsable d'un accident avec votre voiture ou si vous blessez quelqu'un. Les réparations sur votre propre voiture ne sont pas payées.
- Si vous souhaitez que les dommages causés à votre propre voiture soient également couverts, vous pouvez souscrire une **assurance tous risques ou avec une couverture partielle**.
- Avec un **contrat d'assistance (Schutzbrief)**, le prestataire prend en charge les frais si vous avez une panne ou un accident par exemple et dans le cas où vous avez alors besoin d'un service de remorquage ou d'une voiture de location. L'adhésion à un club automobile est un peu plus chère qu'un contrat d'assistance. Vous bénéficierez toutefois de nombreuses autres prestations qui sont particulièrement intéressantes si vous êtes souvent sur la route et en voyage.

Taxe sur les véhicules

Si vous possédez votre propre véhicule en Allemagne, vous devez payer la taxe sur les véhicules à moteur (Kfz-Steuer). L'enregistrement pour le paiement de la taxe sur les véhicules se fait auprès de l'autorité compétente qui est chargée de l'immatriculation des véhicules dans le cadre de l'immatriculation d'un véhicule (voir ci-dessus).

À quoi dois-je faire attention concernant la circulation routière en Allemagne ?

En Allemagne, la circulation se fait à droite et il est obligatoire de mettre la ceinture de sécurité, d'avoir des pneus neige ainsi qu'un siège pour enfant. Par ailleurs, vous êtes tenu(e) de toujours avoir votre permis de conduire, votre carte grise (Fahrzeugschein) et votre carte d'identité sur vous lorsque vous conduisez. Si vous êtes impliqué(e) dans un accident de voiture, appelez le numéro d'urgence 110 (numéro d'urgence de la police). De plus, l'Allemagne applique des taux limites d'alcoolémie stricts.

En cas d'infraction grave au code de la route, comme un excès de vitesse par exemple, celle-ci est enregistrée dans le **système de points** à Flensbourg. À partir de 8 points, le permis de conduire peut être retiré.

De nombreuses villes allemandes ont introduit des **zones à faibles émissions** afin d'améliorer la qualité de l'air. Si vous souhaitez conduire dans une **zone à faibles émissions**, vous devez être muni d'une **vignette antipollution** fixée sur votre pare-brise. Vous pouvez obtenir une vignette antipollution auprès des services d'immatriculation des véhicules, des centres de contrôle technique ou des garages autorisés à effectuer des analyses des gaz d'échappement, si votre voiture répond à **certaines normes de gaz d'échappement**. Vous trouverez plus d'informations sur la vignette antipollution sur le site web du **Ministère Fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature, de la Sécurité Nucléaire et de la Protection du Consommateur**

.

Plus d'informations sur le web

Handbook Germany
Informations sur la validité des permis de conduire étrangers

German Road Safety
Aperçu des principales règles de la circulation routière allemande

Imprimer la page

Vous avez des questions ?

Faites-vous conseiller sur vos possibilités de travailler et de vivre en Allemagne. Nos spécialistes répondent à vos questions sur la recherche d'emploi, les visas, la reconnaissance et l'apprentissage de l'allemand.

Vous en saurez plus sur les différentes possibilités de contact en cliquant sur les icônes ci-dessous.

E-Mail

Hotline

FAQ

FAQ

URL: https://www.make-it-in-germany.com/fr/vivre-en-allemagne/logement-mobilite/permis-conduire-mobilite
Date: 2025-01-21 04:56:10 GMT